

L'Écho de Jossigny

BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION

NOVEMBRE 2021



<http://jossigny.fr/>

DANS CE
NUMÉRO :

Le mot du Maire	1
Vie du Village	2
Vie du Village	3
Vie du Village	4
Infos	5
Infos	6
À venir...	7
Exposition	8

HORAIRES DE LA MAIRIE :

Lundi, Mardi et
Jeudi : 9H/12H et
14H/18H

Mercredi :
9H/12H

Vendredi :
9H/12H et 14H/19H



Le mot du Maire

En 2020 et sur une grande partie de 2021, nous n'avions que deux objectifs : gérer l'urgence et l'incertitude tout en assurant la continuité du service public, vous rassurer et jouer le rôle d'amortisseur social et économique.



Pendant la période estivale, au regard d'une régression avérée de la pandémie, j'ai décidé de réactiver cette vie sociale qui nous a fait tellement défaut pendant les 18 mois de confinement que nous avons vécu :

- ◆ Réouverture de notre Grange aux Dimes.... pour les associations et les particuliers, sous certaines conditions,
- ◆ Mise en place des animations festives pour la fin d'année : repas des Anciens, Noël des enfants, et qui sait... les vœux du Maire... les manifestations communales...

Tout cela, sous réserve que les conditions sanitaires puissent être durables.

La **vaccination** reste une **solution majeure**, efficace, tout comme le respect des gestes barrières.

Protégez-vous, protégeons-nous pour qu'enfin nous puissions **RE VIVRE NORMALEMENT !!!**

Bien à vous

Votre maire

Patrick MAILLARD

TRAVAUX D'ETE

La période estivale est toujours synonyme de travaux pour l'école. Cette année, au-delà des demandes d'aménagements des enseignantes, nous en avons profité pour réaliser des remises aux normes du réseau électrique, du changement du portail...

Parfois, nous devons aussi résoudre des désordres...imprévus !!!

Ce fut le cas pour la cour de l'école où nous avons constaté la formation de 2 fontis, menaçant la sécurité des élèves...

Après des passages « caméra » dans les canalisations d'eaux pluviales, il s'est avéré que ces effondrements de sol en surface nécessitaient une étude plus pointue... et des travaux conséquents... changements des canalisations, suppression des regards « obsolètes », reprise des enrobés pour un coût total de plus de 20 000€.



LE CLUB DE L'AMITIE

Quel meilleur vecteur de retour à une vie sociale épanouie que la reprise des activités de nos associations.

Le club de l'Amitié est une association accueillant les Seniors ... il leur est proposé de se rencontrer 2 mercredis par mois à partir de 14 heures pour rompre avec la solitude, discuter autour d'une collation et prendre part à des jeux de société... Bref ! Se changer les idées le temps d'un après-midi !

Des repas à thème sont organisés, tout comme un voyage par an... Bien entendu l'inscription à ces manifestations est libre !

Venez nous rejoindre... la convivialité est notre moteur !!!

Contact : Mme DUVAL Christiane au 0614140947

Location de la Grange aux dimes

Suite à la fréquentation progressive de notre salle des fêtes par les associations, il était évident de la remettre en location pour les particuliers.

Comme vous le savez, ce bâtiment est aussi utilisé par les services périscolaires et l'école.

Par souci d'hygiène et de sécurité sanitaire, le Conseil Municipal a voté un forfait nettoyage/désinfection des parties communes (cuisine, sanitaires) d'un montant de 50 euros.

Pour rappel les tarifs de la location, du vendredi soir au dimanche soir, sont :

De 250€ pour la période du 1^{er} mai au 30 septembre et de 300€ pour la période du 1^{er} octobre au 30 avril. La caution de 305€ est inchangée selon la période.

FÊTE DES PLANTES

Cette 5^{ème} édition de la Fête des Plantes et Art du Jardin fut l'occasion de réaffirmer, s'il en était besoin, que le Château de Jossigny est un élément du patrimoine local très apprécié, au-delà des limites du village. Nous avons eu le plaisir d'accueillir le nouveau Président du Conseil

Départemental Jean-François PARIGI, Anne Chain LARCHER, Sénatrice et représentante de la Région, Laurent SIMON Président de l'Office du Tourisme de Marne et Gondoire et d'autres Maires des communes de Marne et Gondoire, mais aussi du Val d'Europe. Notons la présence de Patrice MOTE, Maire de Blandy les Tours et de l'administrateur du Château, Mathias LE GALIC ...



Lors de la cérémonie d'ouverture, chaque intervenant a salué la beauté atypique de ce lieu, l'énergie d'Anne WINCKEL et de son équipe d'organisation, la qualité de l'accueil de notre village, la fidélité de plus de 70 exposants qui, malgré le temps très incertain, ont répondu présent à cette manifestation !

Dégustez, à loisir, les images de cette manifestation...



SERVICE PERISCOLAIRE

Restauration :

Etant toujours sous protocole sanitaire (un peu plus souple...), le règlement intérieur modifié précise que nous fixons une jauge d'inscriptions de 50 enfants maximum.

Il s'agit d'une mesure nécessaire pour maintenir les gestes barrières, et accueillir les enfants dans les meilleures conditions (niveau sonore et service).

Garderie du mercredi :

A la demande des parents d'élèves, nous avons modifié les horaires d'accueil et de sortie des enfants fréquentant ce service. Les tarifs ont également été revus et entérinés par le Conseil Municipal.

Horaire :

Le Mercredi toute la journée : Arrivée entre 07h30 et 09h30, sortie à partir de 16h30 jusqu'à 18h30.

Le Mercredi matin : Arrivée entre 07h30 et 09h30 sortie à partir de 13h00 et jusqu'à 13h15

Le Mercredi après-midi : Arrivée entre 13h00 et 13h15 sortie à partir de 16h30 et jusqu'à 18h30

Tarifs :

Mercredi toute la journée : 10.85€

Mercredi matin : 7.65€

Mercredi après-midi : 5.50€

Il est important de noter que cette modification de prise en charge est de nature à augmenter la fréquentation de ce service. Le nombre d'enfants accueillis est régulièrement en deçà des effectifs minimums. La nouvelle mouture du règlement intérieur précise que la Mairie se réserve le droit d'ajourner ce service s'il n'est pas optimisé.



Pour rappel, l'équipe encadrante est formée pour l'animation, propose des journées à thème tout au long de l'année et a mis en place une application mobile « Klassly » qui permettra aux parents d'être informés et de visualiser les réalisations des enfants.

N'hésitez à contacter les services périscolaires si vous rencontrez des difficultés lors de votre connexion.



Pour les vacances :

Le Conseil Municipal a validé la convention, reconduite avec la mairie de Chanteloup en Brie, pour pouvoir fréquenter le Centre de Loisirs de cette commune (tarification toujours identique à celle des habitants de Chanteloup en Brie).

Profitez de cette offre qui est une réelle mutualisation entre communes sur Marne et Gondoire !!!

TERRAIN DE LOISIRS

C'est un espace très fréquenté toute l'année !!!

Profitez de cette période automnale pour ramasser ou cueillir des poires, des pommes !!!

Nous avons planté des fruitiers, après le court de tennis, où la cueillette est en libre-service... !



À la suite du mouvement social du 20 septembre au 15 octobre 2021, les clients du réseau Bus Marne-la-Vallée porteurs d'un abonnement hebdomadaire, mensuel ou annuel valable pendant cette période peuvent se faire indemniser selon les conditions de remboursement fixées par Île-de-France Mobilités.

Veillez consulter les conditions générales de remboursement sur : <https://www.iledefrance-mobilites.fr/actualites/locales/marne-la-vallee>

Les demandes devront impérativement être envoyées au plus tard le 6 décembre 2021.

SIETREM

Vous le savez notre collectivité est sensible aux enjeux environnementaux. Aussi, en partenariat avec le SIETREM, nous avons décidé de modifier la collecte des emballages « Verres » collectés, aujourd'hui, une fois par quinzaine.

Vous avez reçu un courrier en ce sens ! L'apport volontaire reste valide (sur le parking de l'école).

Pour nous, pour vous, c'est une petite pierre à l'édifice d'une protection environnementale pragmatique : réduction des émissions de CO2, économie de carburant et baisse des nuisances sonores !!!

Pour améliorer ce service, vous trouverez, en insert, un rappel des gestes utiles pour les autres déchets : ordures ménagères, emballages et encombrants !

Chaque geste est utile, chaque dysfonctionnement est un surcoût payé par vos impôts !!!

Visitez le site www.sietrem.fr, contactez le n° vert 0800 770 061 ou par mail info@sietrem.fr



Nouveau service : SIETREM WASTER

UN OUTIL DE COVOITURAGE
DES DÉCHETS EN DÉCHETTERIE



**AVEC SIETREM WASTER,
MUTUALISEZ VOS TRAJETS
À LA DÉCHETTERIE.**

**ÉVACUEZ VOS DÉCHETS ET DONNEZ-LEUR UNE
SECONDE VIE GRÂCE À VOS VOISINS.**

Les calendriers de collecte des déchets en porte-à-porte sont également en ligne sur SIETREM WASTER.

Pour accéder à SIETREM WASTER cliquez ici ou téléchargez l'appli SIETREM WASTER sur votre smartphone.

Afin de répondre aux besoins d'une partie de la population qui ne peut se déplacer en déchetterie, le syndicat a développé cette application qui consiste à mettre en relation les habitants qui souhaitent se débarrasser de leurs déchets avec des voisins « collecteurs » qui peuvent les aider à les transporter en déchetterie.

Cette solution innovante a été développée à la demande du SIETREM par une jeune entreprise Lyonnaise soutenue par le syndicat. Elle est accessible depuis le site internet sietrem.waster.fr ou via l'application « SIETREM WASTER », disponible sur les plateformes de téléchargement mobile Apple Store et Google Play.

Le principe est simple : il suffit de se connecter sur la plateforme puis de remplir un formulaire en indiquant notamment la nature et la description des objets à évacuer, l'estimation du volume à transporter... Une fois l'annonce publiée, les acteurs en mesure d'aider les habitants les contactent via la messagerie instantanée de la plateforme et proposent un prix pour le transport.

L'utilisateur n'a plus qu'à faire son choix parmi les propositions des collecteurs. La personne à qui les objets sont confiés les évacue vers une déchetterie, des structures de réemploi ou de recyclage afin qu'ils soient valorisés dans le respect de l'environnement.

Enlèvement des betteraves campagne 2021/2022



Nous vous rappelons que la campagne betteravière de la sucrerie de Connantre a démarré le 29/09/2021 pour une durée estimée à 125 jours.

Vous trouverez ci-dessous les dates prévisionnelles d'enlèvement par passage dans notre commune. Nous attirons votre attention sur le fait que ces dates sont provisoires et peuvent évoluer.

Prévision d'enlèvement	
Passage 1	Semaine 40
Passage 2	Semaine 45
Passage 3	Semaine 49
Passage 4	Semaine 02

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le devoir de mémoire devient de plus en plus prégnant dans notre pays, dans le monde ! L'oubli est une certaine marque d'irrespect à l'égard de ceux qui se sont battus pour vous permettre de vivre LIBRE, aujourd'hui :

Venez nombreux, petits et grands, le jeudi 11 novembre à 11 heures devant le Monument aux Morts de Jossigny, pour que l'expression « Plus jamais ça » soit une réalité ressentie... pas juste des mots !!!

**FESTIVITES DE FIN D'ANNEE**

Le **spectacle de Noël pour tous les enfants** de la commune aura lieu le samedi 11 décembre : un spectacle, des cadeaux, des sucreries pour permettre à chacun de patienter jusqu'au 25 décembre.

La fiche d'inscription et le descriptif de l'animation se trouve en insert du bulletin municipal.



L'après COVID, c'est maintenant... ! Enfin nous l'espérons tous !

Nous pourrons ainsi vous retrouver, vous les Anciens, les séniors de Jossigny au cours d'un **repas de Noël** convivial qui vous, nous manquait...

Ce sera le 19 décembre à la Grange aux dimes.



Vous trouverez en insert de ce bulletin municipal une fiche d'inscription pour le repas, mais aussi pour le colis de fin d'année.

Après cette période difficile, venez nous rejoindre !

VŒUX A LA POPULATION

Sauf cas de force majeure, lié à la COVID 19, nous serions honorés de vous accueillir autour du verre de l'amitié, au seuil de cette nouvelle année :

Le samedi 15 janvier à partir de 11h30



EXPOSITION

LE 6 NOVEMBRE 2021 de 14 h à 18 h

à la GRANGE AUX DIMES

Jossigny est un village aux racines briardes :

Alors quoi de mieux que de vous proposer de découvrir ou redécouvrir notre patrimoine gustatif local : le fromage et la pomme !!!

Nous vous invitons à visiter l'exposition mise à disposition par le musée de la Seine et Marne qui vous permettra d'appréhender et de déguster des produits emblématiques de Seine et Marne :

Les fromages (Brie de Meaux, Brie de Favières, Brie de Provins...)

La pomme, universellement connue... en particulier dans notre département.



Attention : Pass Sanitaire obligatoire